

dans un âge avancé en 1616, après une vie remplie de mérites et de vertus.

III.—SAINT JEAN BERCHMANS, digne émule de saint Louis de Gonzague et de saint Stanislas Kostka, naquit le 13 mars 1599, dans une petite ville du Brabant méridional, appelée Diest, située à 5 lieues de Louvain et à 10 lieues de Bruxelles. On peut le proposer comme exemple aux enfants qui se préparent à leur première communion. Il entra au Petit Séminaire à 14 ans, et fut un ange de piété.

Admis à 16 ans dans un collège dirigé par les Jésuites, il fut envoyé à Rome en 1618, pour y faire ses études de philosophie et de théologie ; son esprit d'oraison, sa régularité et sa dévotion envers la sainte Eucharistie, la sainte Vierge et saint Joseph ont été remarqués à juste titre. On trouve parmi ses résolutions, celle de se lever toujours très promptement le matin : *In surgendo, mane, ero quam diligentissimus.*

Il mourut jeune, mais plein de mérites en 1621 : *Juvenis ætate, sed virtute vir.*

Dans le décret solennel de canonisation, le Souverain-Pontife a fixé comme il suit les jours où l'Eglise célébrera la fête des nouveaux saints : le 11 février, pour les sept fondateurs de l'ordre des Servites de Marie ; le 9 septembre, pour saint Pierre Claver ; le 13 août, pour saint Jean Berchmans ; le 13 octobre, pour saint Alphonse Rodriguez.

(*La Sem. religieuse de Montréal.*)

en
la l
de s
de l
les
Oue
l'Eg

de R
W. C

M. J